

Des services de garde d'urgence Semaine de relâche du 1^{er} au 5 mars 2021

La semaine de relâche se tiendra du 1^{er} au 5 mars sur le territoire du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR). Les écoles et les centres de formation seront fermés au cours de cette semaine.

En raison du contexte de la pandémie et de la demande formulée par le gouvernement du Québec, le CSSDHR organise des services de garde d'urgence pour les enfants du personnel des services essentiels pendant la semaine de relâche.

Qui peut être inscrit au service de garde d'urgence ?

L'enfant d'un parent dont l'emploi fait partie de la [liste des emplois et des services prioritaires](#) donnant droit à des services de garde d'urgence et qui fréquentent un établissement d'enseignement préscolaire ou primaire, public ou privé.

À quels endroits seront offerts les services de garde d'urgence ?

Les services seront offerts dans les écoles primaires suivantes :

- Jean XXIII (**Ange-Gardien**);
- Pointe-Olivier (**Saint-Mathias-sur-Richelieu**);
- Notre-Dame de Lourdes – secteur Iberville (**Saint-Jean-sur-Richelieu**);
- Des Prés-Verts (**Saint-Jean-sur-Richelieu**);
- Saint-Eugène (**Saint-Jean-sur-Richelieu**).



Notre personnel accueillera vos enfants de 7 h à 18 h.

Comment procéder à l'inscription?

En vous inscrivant sur le [site du gouvernement](#). Le formulaire d'inscription sera disponible à partir du 19 février.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous, une belle semaine.

La directrice générale,

Dominique Lachapelle